



CH-3003_Berne_SEFRI/BWB/huy

Par courriel

À l'attention

- des offices cantonaux responsables de la formation professionnelle
- des organes responsables des formations professionnelles initiales

Référence :

Notre référence : huy

Berne, le 09.01.2026

Adaptation des ordonnances sur la formation professionnelle initiale suite à la révision totale de l'ordonnance du SEFRI concernant les conditions minimales relatives à la culture générale dans la formation professionnelle initiale

Madame, Monsieur,

Les travaux de révision des prescriptions relatives à la culture générale dans la formation professionnelle initiale, menés dans le cadre du projet « Culture générale 2030 », se sont achevés avec succès. Le Secrétariat d'État à la formation, à la recherche et à l'innovation (SEFRI) a édicté les documents révisés le 9 avril 2025.

[L'ordonnance du SEFRI concernant les conditions minimales relatives à la culture générale dans la formation professionnelle initiale](#) est entrée en vigueur le 1^{er} janvier 2026. Elle abroge l'ordonnance du 27 avril 2006 et règle les dispositions transitoires (articles 16 et 17). Par conséquent, le renvoi à l'ordonnance concernant les conditions minimales relatives à la culture générale dans la formation professionnelle initiale a été adapté dans toutes les ordonnances sur la formation professionnelle initiale.

Nous vous prions de prendre note du nouvel état au 1^{er} janvier 2026 des ordonnances sur la formation professionnelle initiale. Pour remplacer les versions imprimées ou pdf en votre possession, nous vous recommandons de faire référence aux versions actualisées disponibles dans le recueil systématique de [fedlex](#) plutôt que de télécharger le pdf. Ainsi vous disposerez toujours de la version actuelle. Vous trouvez le lien fedlex de chaque ordonnance sur la formation professionnelle initiale dans la [liste des professions](#).

Nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, nos salutations distinguées.

Secrétariat d'État à la formation,
à la recherche et à l'innovation SEFRI

Rémy Hübschi
Directeur suppléant
Chef de la division Formation professionnelle et continue

Renseignements :

Odile Fahmy
odile.fahmy@sbfi.admin.ch
Tél. +41 58 483 90 47

Secrétariat d'État à la formation,
à la recherche et à l'innovation SEFRI
Rémy Hübschi
Einsteinstrasse 2, 3003 Berne